



Locataire à titre gratuit sans bail + décès du propriétaire

Par roinita, le **05/06/2009** à **13:30**

Bonjour,
ma mère est logée depuis une quarantaine d'années à titre gratuit et sans bail par un ami. Ce monsieur est décédé il y a 4 mois, la maison revenant à sa femme (ils n'avaient pas d'enfants). Peut-on expulser ma mère légalement?
la nouvelle propriétaire n'est plus capable de gérer ses biens et un tuteur doit être nommé. Si celui-ci est un de ses neveux, peut-il vendre la maison?
d'avance merci pour votre réponse